

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE Séance du 5 DECEMBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Date de convocation	: 28 novembre 2023	Date d'affichage	: 28 novembre 2023
---------------------	--------------------	------------------	--------------------

L'an deux mille vingt-trois et le cinq décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FLAMAND Robert**, Maire.

Présents : FLAMAND Robert, Maire, BOUCHARD Éric, CREPIAT Annie, GARDON François, VIRICEL Christelle Adjoins, CHALANDON Edith, MARGOTAT Lydie, PLOTON Laura, POYET Bruno, FRANCE Jean-Marie, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe

Absents excusés : ROLLAND Yann, VERICEL Géraldine,

Secrétaire de séance : BOUCHARD Éric

DEL4/05-12-23 – PROGRAMME VOIRIE 2024 Demande de subvention auprès du Département de la Loire

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, le projet de réfection de la VC n° 8 : chemin de la Côte, pour un montant estimatif de 98.674,60 € HT.

Il indique que le Département de la Loire peut apporter une aide financière aux communes au titre du programme voirie 2024 et propose donc au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** ce projet de travaux pour un montant estimatif de 98.674,60 € HT

- **SOLLICITE** une subvention auprès du Département de la Loire, au titre du programme voirie 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.
Expédition conforme au registre.

Le secrétaire de séance,
Éric BOUCHARD

Le Maire,
Robert FLAMAND



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20231205-DEL4_05-12-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2023